

COMMUNE DE CORNEILLA DE CONFLENT
Séance du 03 avril 2023

Membres en exercice :
11

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 9

Contre: 1

Abstentions: 0

Date de la convocation: 29/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice ARRO

Présents : Patrice ARRO, Eric MONET, Jean BOBE, Jérôme GEA, Bernard BONNAIL, René Pierre HERMET, Ludovic MONET, Gilles RUIS, Audrey ARGENCE, Baptiste BENET

Représentés:

Excusés:

Absents: Sandra MARQUES

Secrétaire de séance: Ludovic MONET

Objet: Vote des taux d'imposition 2023 - DE_010_2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Considérant que depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale,
Considérant qu'à compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636B sexies du CGI,
Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2023 : TFB – TFNB et TH,

Après en avoir délibéré, à la majorité (9 P - 1C) :

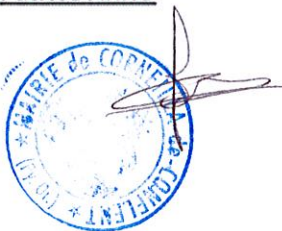
DECIDE de voter, pour l'année 2023, les taux d'imposition des taxes locales qui sont fixés sur la base d'une stabilité des taux comme suit :

- 44,45 % : Taxe foncière propriétés bâties (TFPB)
- 71,25 % : Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB)
- 12,68 % : Taxe d'habitation (TH)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document administratif en lien avec ce dossier et notamment l'état 1259 qui sera transmis à la préfecture conformément à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifiée conforme.

Le Maire,
Patrice ARRO



Le Secrétaire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 06/04/2023
et publié ou notifié
le 07/04/2023

Préfecture de Perpignan
Date de réception de l'AR: 06/04/2023
066-216600577-20230403-DE_010_2023-DE